

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 31 OCTOBRE 2024****Nombre de
membres :**

En exercice : 16

Présents : 10

Pouvoirs : 2

Votants : 12

**Date de
convocation et
d'affichage :**

25 octobre 2024

Numéro :

D20241031-252

Objet :Approbation du
procès-verbal de la
séance reportée
du 03-10-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 31 octobre, à 8 heures 55, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes de la Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	P. MATHIAS
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER		x	
MIONNAY	Émilie	FLEURY		x	
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU		x	
	Evelyne	ESCRIVA	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL		x	E. ESCRIVA

Secrétaire de séance élu : **Patrick MATHIAS**Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Il est proposé au Bureau communautaire d'approuver le
Bureau du 3 octobre reportée au 10 octobre 2024.

Le Bureau

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le procès-verbal de la séance du Bureau du 3 octobre reportée au 10 octobre 2024.

Ainsi fait et délibéré, le 31 octobre 2024.

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

